



# Règlement challenge « J's en folie » 2019

## 1/ Objectifs du challenge :

Ce challenge a été mis en place dans le but de créer davantage de confrontation et d'émulation entre les J80 de la Baie de Seine (de club ou de propriétaires) afin de faire progresser rapidement le plus grand nombre.

## 2/ Organisateur & dates :

La SRH propose huit rendez-vous pour l'année 2019.

Samedi 09 février Grade 5C

Samedi 23 février Grade 5C

**Samedi 16 mars 5B** **Finale de printemps**

Samedi 12 octobre Grade 5C

Samedi 16 novembre Grade 5C

**Samedi 23 novembre 5B** **Finale d'automne**

## 3/ Modalités de participation :

Pour participer il faut prévenir la SRH la veille de la régates par mail : [secretariatvoile@lesregates.com](mailto:secretariatvoile@lesregates.com) ou par téléphone : 02.35.42.41.21. Yosra vous communiquera toutes les modalités de participation ainsi que le nom du responsable sur l'eau.

## 4/ Arbitrage :

Les modalités d'arbitrage sont les suivantes :

- Les règles de course à la voile 2017 – 2020 s'appliquent.
- Pas de jury à terre, les concurrents devront s'auto-arbitrer sur l'eau, débriefing à terre le soir.
- Toutes les pénalités sont remplacées par un tour.
- Tout bateau qui a été désigné par l'entraîneur et qui n'effectue pas son tour sera immédiatement classé DSQ sans instruction.

## 5/ Modalités de classement :

Les modalités de classement pour **chaque journée de course** sont les suivantes :

- Une seule course suffit à valider la régates.
- Toutes les courses comptent.

Les modalités de classement pour **le challenge « J's en folie »**, sont les suivantes :

- Une remise des prix aura lieu lors du dernier challenge « J's en folie » en décembre,
- Le classement final sera la somme du classement général de chaque journée,
- Le classement d'un équipage comprendra uniquement ses 4 meilleures journées,
- Les deux épreuves « finale de printemps » et « finale d'automne » comptent coefficient 2.

### Les prix suivants seront décernés :

- Le 1<sup>er</sup> au classement général du challenge « J's en folie 2019 » se verra offrir 5 licences SRH 2020
- Celui qui aura participé au plus grand nombre de journées intitulées « J's en folie »
- Celui qui aura gagné le plus grand nombre de journées intitulées « J's en folie »
- Lors de chacune des épreuves, le titre de mule d'or sera remis au dernier classé de la journée et il devra porter sur son bateau un objet représentatif et fourni par l'organisation ; il sera remis en jeu à chacune des journées du challenge.

## 6/ Responsabilité et assurance : Voir la RCV4 – Décision de courir